



DELIBERATION N° CP 2017-501

DU 18 OCTOBRE 2017

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE #LEADER POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI ET L'INNOVATION (SRDEII) : ACTIONS POUR L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION SUR LES TERRITOIRES - OCTOBRE 2017

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

- VU** Le Code Général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1511-1 à L.1511-8 ;
- VU** La délibération n° CR 86-07 du 27 septembre 2007 « Emploi et Territoires » ;
- VU** La délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier ;
- VU** La délibération n° CR 90-12 du 22 novembre 2012 relative à l'approbation d'une nouvelle convention constitutive pour le GIP Emploi Roissy-CDG ;
- VU** La délibération n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération n° CR 230-16 du 14 décembre 2016 relative à l'adoption de la Stratégie Régionale pour la croissance, l'emploi et l'innovation ;
- VU** La délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prolongation du règlement budgétaire et financier de la Région Île-de-France ;
- VU** La délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;
- VU** La délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 relative à l'adoption de la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, modifiée par délibération n° CP 2017-191 du 17 mai 2017 ;
- VU** La délibération n° CR 2017-128 du 21 septembre 2017 relative au rapprochement du GIP Emploi de Roissy CDG et de l'association Hubstart Paris Region au sein d'un GIP rénové ;
- VU** La délibération n° CP 13-824 du 20 novembre 2013 relative à l'adoption du Pacte pour le développement du territoire Val de France ;
- VU** La délibération n° CP 16-121 du 15 juin 2016 adoptant la convention-type des dispositifs « Pactes », la convention-type « PDELc », la convention-type « appui régional à la professionnalisation des acteurs de l'emploi » et de la convention-type « soutien à divers organismes » ;
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour l'année 2017 ;

VU l'avis de la commission du développement économique de l'emploi et de l'innovation ;

VU l'avis de la commission des finances ;

VU l'avis de la commission de la formation professionnelle et de l'apprentissage ;

VU le rapport n°CP 2017-501 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 (Programme de développement économique local ciblé) :

Décide de soutenir au titre du dispositif Programme de développement économique local ciblé le financement de sept projets détaillés en annexe 2 (fiches projets) à la présente délibération, par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de 241 750 €.

Subordonne le versement des subventions à la signature, avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention type du dispositif « PDELC » adoptée par délibération n° CP 16-121 du 15 juin 2016, le cas échéant modifiée par délibérations n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 et CP 2017-191 du 17 mai 2017

Affecte une autorisation d'engagement de 241 750 € disponible sur le chapitre 939 « Action économique », code fonctionnel 91 « Interventions économiques transversales », programme HP 91-006 « Développement économique des territoires », action 19100605 « Soutien aux projets de développement économique locaux », nature 657 du budget 2017.

Article 2 (Soutien à divers organismes de développement économique) :

Décide le versement d'une subvention de 70 000 € au GIP Emploi de Roissy Charles-de-Gaulle au titre du dispositif soutien à divers organismes.

Subordonne le versement de cette subvention à la signature d'une convention conforme à la convention type « soutien à divers organismes » adoptée par délibération n° CP 16-121 du 15 juin 2016, et autorise la présidente du conseil régional à la signer.

Affecte une autorisation d'engagement de 70 000 € disponible sur le chapitre budgétaire 939 « Action Economique », code fonctionnel 91 « Interventions Economiques transversales », programme HP 91-006 (191006) « Développement Economique des territoires », action 19100602 « Divers organismes de développement économique », code nature 6281 « concours divers, cotisations... » du budget 2017 – Localisation : Ile-de-France.

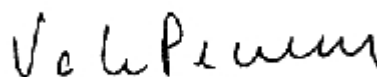
Article 3 (Démarrage anticipé) :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter de la date prévisionnelle de démarrage indiquée dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 29 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier, prorogé par la délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016.

Dossier - Code	Dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage	Motivation démarrage anticipé
17012559	PDELC PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION	CARPF COMMUNAUTE D AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE	01/01/2017	Il s'agit de la poursuite de l'action de professionnalisation des acteurs de l'emploi et de l'insertion débutée en 2016 et qui ne peut s'interrompre afin de ne pas suspendre l'animation de l'action d'intérêt public.
17014052	PROGRAMME DE STRUCTURATION ET D'ANIMATION DE LA FILIERE NUMERIQUE AUTOUR DE LA MAISON DU NUMERIQUE	CARPF COMMUNAUTE D AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE	01/01/2017	Le démarrage anticipé est sollicité pour pouvoir assurer la continuité de la structuration et de l'animation de la filière numérique au titre de la deuxième année du PDELC et permettre de poursuivre les actions engagées dans le plan d'action.

17014009	SOUTIEN A LA FILIERE DES SERVICES A LA PERSONNE - PARIS	EPEC ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPETENCES	01/07/2017	Le démarrage anticipé se justifie par la nécessité de soutenir les dynamiques engagées par la plateforme SAP, auprès des entreprises et des demandeurs d'emplois notamment, sans interruption de l'action.
17014283	PDELC : SOUTIEN DE LA FILIERE SERVICES A LA PERSONNE EN SEINE-SAINT-DENIS, DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI VIA LA PLATEFORME EVOLIA 93	EVOLIA 93	02/05/2017	il s'agit d'assurer la continuité de l'action d'EVOLIA 93, soutenue en 2015, et notamment l'ensemble des actions déployées auprès des demandeurs d'emploi en termes d'information sur les métiers, d'orientation vers les formations et d'accompagnement vers l'emploi.
17013911	Soutien à la filière des services à la personne dans les Yvelines, notamment par le développement d'un axe innovation	INVIE	01/09/2017	Le démarrage anticipé se justifie par la nécessité de soutenir les dynamiques engagées par INVIE, auprès des entreprises et des demandeurs d'emplois notamment, sans interruption de l'action.
17014046	SOUTIEN REGIONAL A LA PLATEFORME DES SERVICES A LA PERSONNE (SAP) DE L'ESSONNE	MAISON DE L'EMPLOI CORBEIL ESSONNES EVRY	01/06/2017	Le démarrage anticipé est sollicité pour assurer la continuité du financement régional de la plateforme SAP, garant de son bon fonctionnement.
17014167	SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES SERVICES A LA PERSONNE DANS LE VAL D'OISE - PDELC ANNEE 2	MEEVO MAISON DE L'EMPLOI DE ROISSY PAYS DE FRANCE	01/09/2017	Le démarrage anticipé est sollicité pour ne pas interrompre la dynamique engagée depuis 01/09/2016 par la Maison de l'emploi de Roissy Pays de France.
17013901	CELLULE INGENIERIE TERRITORIALE EMPLOI - FORMATION - ALTERNANCE	GIP GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC EMPLOI ROISSY CHARLES DE GAULLE	15/10/2017	éviter d'interrompre la dynamique de travail partenariale engagée avec l'ensemble des acteurs du Grand Roissy – Le Bourget et poursuivre l'atteinte des objectifs prévus.

La présidente du conseil régional
d'Île-de-France



VALÉRIE PÉCRESSÉ

Acte rendu exécutoire le , depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le et affichage ou notification le .

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Paris.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Etat récapitulatif des subventions

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	18/10/2017	N° de rapport	CP2017-501	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Chapitre	939 - Action économique
Code fonctionnel	91 - Interventions économiques transversales
Programme	191006 - Développement économique des territoires
Action	19100602 - Divers organismes de développement économique

Dispositif : N° 00000665 - Subvention en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG

Dossier	17013901 - CELLULE INGENIERIE TERRITORIALE EMPLOI - FORMATION - ALTERNANCE				
Bénéficiaire	P0025579 - GIP GROUPEMENT D INTERET PUBLIC EMPLOI ROISSY CHARLES DE GAULLE				
Localisation	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	70 000,00 €			Code nature	65738
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
105 000,00 €	TTC	66,67 %			
				70 000,00 €	

Total sur le dispositif N° 00000665 - Subvention en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG	70 000,00 €
--	-------------

Total sur l'imputation 939 - 91 - 191006 - 19100602	70 000,00 €
---	-------------

Chapitre	939 - Action économique
Code fonctionnel	91 - Interventions économiques transversales
Programme	191006 - Développement économique des territoires
Action	19100605 - Soutien aux projets de développement économique locaux

Dispositif : N° 00000262 - Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés

Dossier	17012559 - PDEL C PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION				
Bénéficiaire	P0034129 - CARPF COMMUNAUTE D AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE				
Localisation	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	11 750,00 €			Code nature	65734
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
23 500,00 €	TTC	50 %			
				11 750,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	18/10/2017	N° de rapport	CP2017-501	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17013824 - SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME DE SERVICES A LA PERSONNE DES HAUTS-DE-SEINE - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL CIBLE				
Bénéficiaire	P0031577 - CAP 92 PLATEFORME DES SERVICES A DOMICILE DES HAUTS DE SEINE				
Localisation	HAUTS DE SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	25 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
116 523,00 €	TTC	21,45 %		25 000,00 €	

Dossier	17013911 - Soutien à la filière des services à la personne dans les Yvelines, notamment par le développement d'un axe innovation				
Bénéficiaire	P0020204 - INVIE				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	25 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
64 800,00 €	TTC	38,58 %		25 000,00 €	

Dossier	17014009 - SOUTIEN A LA FILIERE DES SERVICES A LA PERSONNE - PARIS				
Bénéficiaire	P0007486 - EPEC ENSEMBLE PARIS EMPLOI COMPETENCES				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	15 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
42 341,73 €	TTC	35,43 %		15 000,00 €	

Dossier	17014046 - SOUTIEN REGIONAL A LA PLATEFORME DES SERVICES A LA PERSONNE (SAP) DE L'ESSONNE				
Bénéficiaire	EX006713 - MAISON DE L'EMPLOI CORBEIL ESSONNES EVRY				
Localisation	ESSONNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	25 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
277 611,00 €	HT	9,01 %		25 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	18/10/2017	N° de rapport	CP2017-501	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014052 - PROGRAMME DE STRUCTURATION ET D'ANIMATION DE LA FILIERE NUMERIQUE AUTOUR DE LA MAISON DU NUMERIQUE				
Bénéficiaire	P0034129 - CARPF COMMUNAUTE D AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE				
Localisation	CA ROISSY PAYS DE FRANCE (95-VAL D'OISE)				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	40 000,00 €			Code nature	65734
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
125 000,00 €	TTC	32 %			
				40 000,00 €	

Dossier	17014167 - SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES SERVICES A LA PERSONNE DANS LE VAL D'OISE - PDEL C ANNEE 2				
Bénéficiaire	P0016425 - MEEVO MAISON DE L EMPLOI DE ROISSY PAYS DE FRANCE				
Localisation	CA ROISSY PAYS DE FRANCE (95-VAL D'OISE)				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	25 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
164 045,60 €	TTC	15,24 %			
				25 000,00 €	

Dossier	17014247 - SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DES SERVICES A LA PERSONNE EN SEINE-ET-MARNE : CONFORTER LA PLATEFORME DEPARTEMENTALE				
Bénéficiaire	R19891 - MAISON DE L' EMPLOI ET DE LA FORMATION DE SENART (MDEF)				
Localisation	SEINE ET MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
275 899,62 €	TTC	18,12 %			
				50 000,00 €	

Dossier	17014283 - PDEL C : SOUTIEN DE LA FILIERE SERVICES A LA PERSONNE EN SEINE-SAINT-DENIS, DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI VIA LA PLATEFORME EVOLIA 93				
Bénéficiaire	P0003458 - EVOLIA 93				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	25 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
110 000,00 €	TTC	22.73 %			
				25 000,00 €	

Total sur le dispositif N° 00000262 - Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	241 750,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 939 - 91 - 191006 - 19100605	241 750,00 €
---	--------------

Fiches projet

ANNEXE 2

FICHES PROJET

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014052

Commission permanente du 18 octobre 2017

Objet : PROGRAMME DE STRUCTURATION ET D'ANIMATION DE LA FILIERE NUMERIQUE AUTOUR DE LA MAISON DU NUMERIQUE SUR L'AGGLOMERATION DE ROISSY PAYS DE FRANCE – ANNEE 2

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	125 000,00 €	32,00 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-65734-191006-400
19100605- Soutien aux projets de développement économique locaux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CARPF COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE
France

Adresse administrative : 6B AVENUE CHARLES DE GAULLE
95700 ROISSY EN FRANCE

Statut Juridique : Communauté d'Agglomération

Représentant : Monsieur PATRICK RENAUD, Président

N° SIRET : 20005565500019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés
Rapport Cadre : CR86-07 du 27/09/2007

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

Le démarrage anticipé est sollicité pour pouvoir assurer la continuité de la structuration et de l'animation de la filière numérique au titre de la deuxième année du PDELC et permettre de poursuivre les actions engagées dans le plan d'action.

Objectifs :

Il s'agit de poursuivre, au titre de sa 2ème année, la structuration et l'animation de l'écosystème numérique (animation, étude, communication) sur le territoire de la communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France.

La construction d'un écosystème numérique représente un véritable levier de développement territorial que ce soit en termes de création d'activités, d'emplois, d'innovations et donc de nouveaux services et produits. Elle s'appuie sur la création d'une Maison du numérique, structure pivot qui doit permettre

d'accompagner le développement des structures numériques et la promotion du territoire.
Ce site totem, au cœur du campus de l'IUT de Cergy-Pontoise à Sarcelles, sera avant tout un lieu de formation, d'incubation, de fabrication, démonstration et de médiation doté d'experts et des meilleurs outils technologiques. Cet écosystème rayonnera donc sur l'ensemble du territoire de la nouvelle communauté d'agglomération Roissy Pays de France et aura vocation à s'étendre aux problématiques de rénovation urbaine, de la plate-forme aéroportuaire, aux grands projets comme Europa City pour préparer ce que sera la ville de demain.

Description :

Le plan d'action global du PDELC repose sur 3 axes :

Axe 1 : Développer l'entrepreneuriat dans le numérique grâce à un nouvel équipement (Maison du numérique)

- Création d'une pépinière d'entreprises dédiée aux activités numériques
- Accompagner la création et le développement des entreprises du numérique
- Fournir des outils nécessaires à l'expression et l'expansion des talents numériques du territoire
- En lien avec l'Université, identifier les conditions de mise en œuvre d'un cluster des humanités numériques

Axe 2 : Développement numérique des entreprises

- Sensibiliser les entreprises aux enjeux du numérique notamment avec l'organisation des « RDV du numérique »
- Créer, tester et expérimenter de nouveaux outils numériques
- Répondre plus efficacement aux besoins des entreprises en développant une application mobile dédiée

Axe 3 : Sensibilisation / inclusion sociale

- En direction des jeunes :
 - Organiser des événements spécifiques (comme Hour of Code) pour présenter les métiers du numérique et sensibiliser aux codes informatiques dans les établissements scolaires
- En direction des prescripteurs de l'emploi :
 - Sessions de sensibilisation et d'informations aux futurs métiers du numérique et aux formations existantes
- En direction de la population :
 - Diffusion de la culture numérique auprès des habitants

Axe 4 : Accès aux opportunités d'emploi liées au numérique

- Coordonner et accompagner le développement de l'ensemble des formations numériques sur le territoire
- Promouvoir en particulier les formations labellisées Grande Ecole du Numérique (Simplon à Sarcelles/ le Pôle et la Fabrique du numérique à Gonesse) pour faciliter l'accès aux métiers du numérique aux personnes peu ou pas diplômées.

Le bilan de l'année 2016 :

L'année 2016 a été la 1ère année de mise en œuvre du PDELC. De nombreuses actions ont été réalisées dans le cadre du projet, notamment :

- L'implantation d'une formation « Grande Ecole du Numérique » avec Simplon à Sarcelles, dont une première session s'est tenue en janvier 2017
- La sensibilisation des prescripteurs de l'insertion professionnelle aux métiers du numérique, aux formations existantes et au codage informatique.

- Une deuxième édition des challenges du numérique a été organisée, qui a attiré deux fois plus de participants que l'année précédente (180 équipes de start-up et d'étudiants)
- Le partenariat avec l'université de Cergy-Pontoise et l'IUT de Cergy-Pontoise (antenne de Sarcelles) sur le projet de Maison du numérique a été formalisé.
- Une étude d'approfondissement du positionnement économique de la maison du numérique a été menée, permettant notamment de définir le portfolio de services du futur équipement en partant des besoins du territoire et de l'offre existant à proximité.
- Des groupes de travail ont été mis en place afin d'affiner le scénario et préparer les éléments de programmation.
- Le programmiste de la Maison du numérique a été choisi.

Dans la continuité de ces actions menées depuis 2016, il sera nécessaire de poursuivre la mobilisation de l'écosystème et les actions de sensibilisation, d'approfondir les différentes composantes de la Maison du numérique avant le lancement de la construction en 2018. Le plan d'actions proposé pour la 2ème année du PDELC est donc le suivant :

- 1- Poursuite de la mobilisation de l'écosystème et actions de sensibilisation
 - Mise en place du Conseil local du numérique et de l'innovation
 - Ouverture de la 2ème promotion de Simplon
 - Lancement de la 3ème édition des Challenges du numérique sur la thématique « la ville de demain »
 - Développement d'applications en destination de la population
 - Accompagnement des projets numériques (Val d'Oise technopôle), organisation des « RDV du numérique ».
 - Soutien à l'entrepreneuriat numérique
 - Animation de la communauté du numérique en lien avec la mission confiée à Val d'Oise Technopôle.
 - Actions de sensibilisation auprès :
 - Des prescripteurs de l'insertion professionnels sur la découverte des métiers du numérique, des formations existantes et du code informatique et qui y sont associés.
 - Des collégiens et lycéens avec la démarche « Hour of code ».
- 2- Approfondissement du projet de Maison du numérique
 - Accompagnement à la mise en place d'un FABLAB au sein de l'IUT de Cergy-Pontoise à Sarcelles
 - Poursuivre les demandes de financements
 - Poursuite de la réflexion avec les partenaires du projet autour des actions opérationnelles facilitant le rapprochement entre les collectivités, les pouvoirs publics, le monde économique et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.
 - Réflexion sur le portage et la gouvernance du projet

Moyens mis en œuvre :

Le pilotage est assuré par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France avec la Direction du développement économique.

Un comité de pilotage se réunira au minimum 1 fois par an pour faire le bilan annuel et valider les orientations. Ce comité sera composé des élus en charge du développement économique, de l'emploi et du numérique de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) ainsi que de représentants de: l'université de Cergy-Pontoise, la Région, du Conseil Départemental, la caisse des dépôts et de représentants de la direction du développement économique de la CARPF.

Un comité technique se réunira au minimum 2 fois par an pour suivre les actions et les faire évoluer. Ce comité sera composé de représentants : de la direction du développement économique de la CARPF, de la Région, du Conseil départemental, de l'Université de Cergy-Pontoise, de l'IUT de l'Université de Cergy-Pontoise-Antenne de Sarcelles, de la Fonderie, de Simplon, de Val-d'Oise technopôle et de la Caisse des

Dépôts.

Intérêt régional :

- Contribuer au déploiement de la SRDEII, la filière numérique faisant partie des 7 filières de la stratégie
- Accompagner le développement d'une filière innovante et optimiser les retombées en termes d'emploi
- Soutenir la croissance et l'innovation des entreprises

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Public(s) cible(s):

Créateurs d'entreprises, start-up dans le domaine du numérique, demandeurs d'emploi, jeunes en insertion, étudiants...

Détail du calcul de la subvention :

Au titre du Programme de développement local ciblé (PDELC), le niveau d'intervention est plafonné à 50 % des dépenses éligibles dans une limite de 50 000 euros par an. Dans le cas présent, le coût global éligible de cette opération est de 125 000 € et un financement est demandé à hauteur de 40 000 €, soit 32.00 %.

Localisation géographique :

- CA ROISSY PAYS DE FRANCE (95-VAL D'OISE)

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Personnel dédié aux actions	31 000,00	24,80%	Département du Val d'Oise	10 000,00	8,00%
Prestations extérieures (étude de préfiguration du Fablab, prestation d'organisation des challenges du numérique, accompagnement des projets d'entrepreneuriat numérique, etc)	90 000,00	72,00%	Etat	10 000,00	8,00%
Frais de réception liés aux actions	4 000,00	3,20%	Région	40 000,00	32,00%
			FEDER (Axe 7-ITI)	30 000,00	24,00%
			CA Roissy Pays de France	35 000,00	28,00%
Total	125 000,00	100,00%	Total	125 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	20 000,00 €
2018	20 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	24 000,00 €
2015	Animation et coordination du Pacte pour le développement du territoire	20 000,00 €
2016	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	31 000,00 €
2016	Aide de fonctionnement aux actions d'animation, d'assistance technique à la mise en oeuvre du plan d'actions, aux actions de communication, sensibilisation et information (territoires de catégorie 2)	30 000,00 €
2016	Aide d'investissement, aux études préopérationnelles et aux actions d'investissements dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'actions (Territoires 1 et 2)	40 000,00 €
2016	Animation et coordination du Pacte pour le développement du territoire	20 000,00 €
2016	Appui régional à la professionnalisation des acteurs de l'emploi	15 000,00 €
2016	Chantier école	55 000,00 €
2016	Fonds Propreté	65 749,80 €
2016	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	168 200,60 €
2016	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
2017	Aide de fonctionnement aux actions d'animation, d'assistance technique à la mise en oeuvre du plan d'actions, aux actions de communication, sensibilisation et information (territoires de catégorie 2)	30 000,00 €

2017	Dispositifs de fonds européens	108 059,52 €
2017	Programme Opérationnel Régional FSE - ITI Axe 3	112 750,00 €
2017	Soutien aux dynamiques territoriales périurbaines, rurales et des pôles de centralité	202 300,00 €
	Montant total	947 059,92 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012559
--

Commission permanente du 18 octobre 2017

Objet : PDEL C PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION SUR L'AGGLOMERATION DE ROISSY PAYS DE FRANCE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	23 500,00 €	50,00 %	11 750,00 €
Montant Total de la subvention			11 750,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-65734-191006-400
19100605- Soutien aux projets de développement économique locaux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CARPF COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE
FRANCE

Adresse administrative : 6B AVENUE CHARLES DE GAULLE
95700 ROISSY EN FRANCE

Statut Juridique : Communauté d'Agglomération

Représentant : Monsieur PATRICK RENAUD, Président

N° SIRET : 20005565500019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés
Rapport Cadre : CR86-07 du 27/09/2007

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Il s'agit de la poursuite de l'action de professionnalisation des acteurs de l'emploi et de l'insertion débutée en 2016 et qui ne peut s'interrompre afin de ne pas suspendre l'animation de l'action d'intérêt public.

Contexte :

Dans le cadre du PACTE pour le Développement du territoire signé entre la Région Ile de France, le Département du Val d'Oise et l'ancienne agglomération Val de France en 2014, une démarche de professionnalisation des acteurs a été engagée en direction des professionnels qui œuvrent dans le champ de l'accueil, de l'orientation, de l'emploi et de l'insertion socio- professionnelle pour remédier aux difficultés de mobilisation des publics sur les dispositifs de droit communs et contractuels et aux phénomènes d'exclusion pour accéder à l'emploi.

Avec la création de la CA Roissy Pays de France en 2016, née de la fusion des agglomérations de Val de France et de Roissy Porte de France et de l'extension à 17 communes de la Seine-et-Marne, le périmètre de l'action a été étendu en 2016 à celui de la nouvelle CA.

La première étape de la démarche menée sur 2015 et 2016 s'est avérée une réussite non seulement en termes de nombre de participants mais aussi en termes de diversité et de richesse des contenus proposés. En deux ans, près de 20 actions ont ainsi été réalisées et plus de 600 participants recensés. Les professionnels du territoire ont pu se former sur des thèmes aussi variés que les droits des étrangers, la linguistique, la formation professionnelle, les grands projets du territoire, etc.

Plus de 40 métiers ont pu être ciblés, favorisant ainsi le maillage et la mise en réseau des acteurs; enjeu fort du territoire de la CARPF nouvellement constitué.

La prolongation de la démarche en 2017 vise à élargir la cible des professionnels concernés, à proposer de nouveaux thèmes sollicités par les partenaires et à approfondir certaines problématiques abordées les années précédentes.

Dans le cadre de la mise en place des bassins d'emploi en 2018, certaines actions portées par la CA Roissy Pays de France pourraient être ouvertes aux acteurs de l'EPT Paris Terres d'envol dans une logique "d'essaimage" (en fonction des places disponibles sur certaines actions).

Objectifs :

La démarche de professionnalisation des acteurs de l'emploi et de l'insertion permet d'améliorer le service offert aux usagers (entreprises et demandeurs d'emploi) en renforçant la connaissance des dispositifs, en facilitant les partenariats entre structures et en facilitant l'identification des opportunités d'emploi sur le territoire.

Elle s'inscrit dans les axes prioritaires de développement économique de l'Agglomération Roissy Pays de France que sont l'ESS, l'entrepreneuriat, le numérique et les grands projets d'aménagement. L'idée est de permettre aux professionnels de l'emploi et de l'insertion de mieux appréhender ces filières afin de connaître les opportunités d'emploi associées et de mobiliser les publics sur les offres disponibles.

Au travers de cette action, il s'agit donc de :

- 3- optimiser la connaissance et la lisibilité de l'offre de services des partenaires et des différents dispositifs ;
- 4- mieux mobiliser l'offre existante et améliorer la prescription ;
- 5- contribuer à une meilleure efficacité des actions menées sur le terrain ;
- 6- développer la collaboration entre les acteurs et améliorer la dynamique de réseau ;
- 7- faciliter l'adaptation des professionnels aux évolutions de l'environnement socio-économique
- 8- dynamiser les pratiques et éviter l'usure professionnelle ;
- 9- renforcer les connaissances professionnelles (ex : dispositifs spécifiques, expériences innovantes, etc.) ;
- 10- faciliter l'adaptation des professionnels aux évolutions de l'environnement socio-économique institutionnel et juridique ;
- 11- faciliter les échanges de pratiques.

Description :

Le plan d'actions 2017 vient compléter le plan d'actions 2016 et en approfondir certains aspects.

AXE 1 : Mieux appréhender les problématiques des demandeurs d'emploi

Action 1 : Mise en place de « p'tits dej partenaires » et des « vis ma vie ». (Constitution de groupes territoriaux d'agent d'accueil, recensements de besoins, co-construction d'actions innovantes, mise en œuvre d'actions...)

Action 2 : Recherche action (formation) destinés aux agents des structures du territoire (pour 2018 en incluant les milieux péri-urbain compris dans le périmètre de la nouvelle agglomération)

Action 3 : Améliorer sa connaissance des outils de recrutement :

Accès aux droits :

- Reconduction et poursuite de l' « Accès au marché du travail et maintien en emploi des ressortissants étrangers et européens » qui a été sollicité à nouveau par les acteurs.

- « Informations sur le fonctionnement du casier judiciaire et fichiers de police, ses incidences sur l'insertion sociale et professionnelle » afin de connaître le fonctionnement du casier judiciaire et des fichiers de police, ses impacts au niveau social, administratif et au niveau de l'emploi, zoom sur certains métiers, lever les freins à l'insertion.

Action 4 : sensibilisation à l'accompagnement des personnes vulnérables et des personnes en souffrance psychique

AXE 2: Connaissance de l'environnement professionnel et des opportunités d'emploi du territoire

Action 5: Informations collectives sur les projets du territoire

Action 6 à 10 : Élargissement des choix professionnels sur des filières: découvertes des métiers et des secteurs (avec visite de plateaux techniques ou d'entreprises) :

- Découverte des métiers des Services à la personne octobre 2017
- Découverte des métiers du numérique novembre 2017
- Découvertes des métiers de l'hôtellerie Restauration novembre 2017
- Découverte des métiers de l'industrie décembre 2017

Action 11: Mode d'emploi de l'alternance

Action 12 : Sensibilisation à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat

Action 13 : « Comprendre l'ESS pour mieux en parler »

Action 14 : Atelier de réflexion sur l'insertion par l'activité économique (IAE) et visite technique de structures IAE

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 0,5 ETP

La coordination de l'action sera assurée par la Responsable de l'Espace Emploi de Sarcelles (ingénierie, animation, coordination des actions, recherche des intervenants, communication sur les actions, ...) et supervisée par la responsable Emploi et Politique de la ville de l'agglomération.

- Comité de suivi dédié à l'action de professionnalisation du Pacte : Trois comités par an.

- Réunions techniques : Groupes de travail spécifiques pour préparer les actions.

Indicateurs :

- Nombre d'actions ou d'ateliers de sensibilisation mis en place
- Nombre de séminaires ou de conférences mis en place
- Nombre de professionnels ayant participé aux actions
- Nature des actions mises en place selon les axes
- Nombre de métiers ciblés - par typologie des missions
- Nombre de comité de suivi mis en place

Intérêt régional :

- Concourir à la réalisation des objectifs du SRDEII.
- Intégrer un objectif de Haute Qualité Sociale en participant à la réduction des inégalités sociales et territoriales.
- Contribuer à la structuration d'une nouvelle intercommunalité issue du SRCI

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Public(s) cible(s):

Professionnels œuvrant sur le territoire de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'accueil, de l'information de l'orientation du territoire.

Détail du calcul de la subvention :

Au titre du Programme de développement local ciblé (PDELc), le niveau d'intervention est plafonné à 50 % des dépenses éligibles dans une limite de 50 000 euros par an.

Dans le cas présent, le coût global de cette opération est de 23 500 € et un financement est demandé à hauteur de 11 750 €, soit 50 % du montant total de la base subventionnable.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel	21 900,00	93,19%	Région Ile-de-France	11 750,00	50,00%
Prestations de services	1 600,00	6,81%	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France	11 750,00	50,00%
Total	23 500,00	100,00%	Total	23 500,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	11 750,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	24 000,00 €
2015	Animation et coordination du Pacte pour le développement du territoire	20 000,00 €
2016	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	31 000,00 €
2016	Aide de fonctionnement aux actions d'animation, d'assistance technique à la mise en oeuvre du plan d'actions, aux actions de communication, sensibilisation et information (territoires de catégorie 2)	30 000,00 €
2016	Aide d'investissement, aux études préopérationnelles et aux actions d'investissements dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'actions (Territoires 1 et 2)	40 000,00 €
2016	Animation et coordination du Pacte pour le développement du territoire	20 000,00 €
2016	Appui régional à la professionnalisation des acteurs de l'emploi	15 000,00 €
2016	Chantier école	55 000,00 €
2016	Fonds Propreté	65 749,80 €
2016	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	168 200,60 €
2016	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
2017	Aide de fonctionnement aux actions d'animation, d'assistance technique à la mise en oeuvre du plan d'actions, aux actions de communication, sensibilisation et information (territoires de catégorie 2)	30 000,00 €
2017	Dispositifs de fonds européens	108 059,52 €
2017	Programme Opérationnel Régional FSE - ITI Axe 3	112 750,00 €
2017	Soutien aux dynamiques territoriales périurbaines, rurales et des pôles de centralité	202 300,00 €
	Montant total	947 059,92 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17013901
--

Commission permanente du 18 octobre 2017

Objet : CELLULE INGENIERIE TERRITORIALE EMPLOI - FORMATION - ALTERNANCE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Subvention en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG	105 000,00 €	66,67 %	70 000,00 €
	Montant Total de la subvention		70 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-65738-191006-400
19100602- Divers organismes de développement économique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GIP GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
EMPLOI ROISSY CHARLES DE GAULLE

Adresse administrative : ESPACE MAGELLAN
93290 TREMBLAY EN FRANCE

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : M. Jean-Yves Latournerie, Préfet du Val d'Oise

N° SIRET : 13001811200016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Subvention annuelle en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG

Rapport Cadre : CR 90-12 du 22 novembre 2012 relative à la rénovation du soutien aux groupements de créateurs et à l'association nationale des groupements de créateurs et attribution de subventions, et à la refondation du GIP Emploi de Roissy-CDG : approbation de la nouvelle convention constitutive ; délibération CP 16-121 du 15 juin 2016 relative à l'adoption d'une convention type « Soutien à divers organismes ».

Date prévisionnelle de début de projet : 15 octobre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 14 octobre 2018

Démarrage anticipé de projet : oui

Motivation de démarrage anticipé de projet : éviter d'interrompre la dynamique de travail partenariale engagée avec l'ensemble des acteurs du Grand Roissy – Le Bourget et poursuivre l'atteinte des objectifs prévus.

Objectifs : Accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises dans leur recherche de compétences

Refondé le 1er juin 2013, le GIP Emploi Roissy Charles de Gaulle a pour objet de mobiliser les moyens destinés à la conception, à la mise en œuvre et au soutien d'actions concertées en vue de satisfaire localement les besoins d'emploi, d'insertion, de sécurisation et de formation professionnelles sur le bassin

du Grand Roissy, au bénéfice des populations, notamment riveraines et des acteurs économiques de la zone d'emprise et d'attractivité.

Sa mission s'inscrit dans le cadre des politiques publiques emploi/formation définies aux niveaux européen, national, régional et infra-régional. Son champ d'intervention géographique est le territoire des trois départements riverains de l'aéroport : Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, et Val d'Oise.

Il est pour le moment composé de 6 membres : l'Etat, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne, le Département de Seine-Saint-Denis, et le Groupe Aéroports de Paris. La société La Belle Etoile, porteuse du projet Europa City, vient d'adhérer.

Sur l'impulsion de la Région, le GIP est actuellement dans une phase de mutation importante au cours de laquelle il va intégrer les activités de promotion économique du Grand Roissy – Le Bourget à l'international, menées sous la marque Hubstart Paris Region. Cette évolution va conduire d'ici la fin 2017 à un élargissement de sa composition, avec l'entrée attendue du Département du Val d'Oise, de la CA Roissy Pays de France et de l'EPT Paris Terres d'Envol. Des acteurs économiques sont également attendus, dont Air France.

Le GIP Emploi Roissy Charles de Gaulle (dont le nom de marque va changer pour rendre compte de l'évolution de ses missions) est donc, par construction, le partenaire privilégié de la Région pour animer le bassin d'emploi Grand Roissy – Le Bourget.

Description :

Actions prévues 2016-2017	Actions réalisées 2016-2017
1. Co-animation de 5 groupes de travail du Comité d'Orientation Stratégique Emploi-Formation du GIP : <u>Formation</u> : Recensement de l'offre de formation territoriale et communication aux prescripteurs ; développement d'un réseau d'acteurs de la formation pour fluidifier, sécuriser les parcours et instaurer un dialogue sur les pratiques d'accès à la formation et de sorties de formation, création d'outils partagés pour suivre les bénéficiaires ; Professionnalisation des acteurs de la formation et de l'emploi sur les contraintes aéroportuaires ; Organisation de conférences sectorielles ; Cartographie de l'offre de formation notamment à destination des entreprises et des porteurs de projet. <u>Observatoire</u> : création d'un document d'observation socio-économique du territoire du Grand Roissy – Le Bourget ; diffusion d'une étude d'impact emploi sur les projets structurants du territoire pour mieux cibler les filières métiers qui recrutent, poursuite de l'étude sur le secteur du tourisme d'affaires. Accompagnement des porteurs de projet sur leurs besoins en compétences et sur l'offre de formation territoriale. <u>Fiches métiers</u> : diffusion des fiches métiers réalisées avec Défi Métiers et ajustement du	Co-animation de groupes de travail permettant la réalisation d'action en faveur de la professionnalisation des acteurs du Grand Roissy Le Bourget, de l'accompagnement d'entreprises grands comptes et TPE/PME, de programme de mobilité, de structuration des filières... <u>Formation</u> : développement de la prise en main de l'offre de formation notamment par la diffusion des outils de Défi Métiers mais également par des actions spécifiques. Développement d'actions expérimentales pour développer des compétences transversales : posture professionnelle, anglais, service client. Animation de la démarche de conception d'un projet retenu dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir Partenariat pour l'emploi et la formation professionnelle, permettant de construire des formations innovantes au regard des besoins des entreprises sur le Grand Roissy Le Bourget. <u>Observatoire</u> : publication d'un document de chiffres clés diffusé à 2000 exemplaires sur le territoire. Projet développé en partenariat avec la Direccte, l'IAU IDF, Hubstart Paris Région, les maisons de l'emploi du territoire et Pôle emploi. Accompagnement de

contenu à partir des évolutions des métiers. <u>Offre de service aux entreprises</u> : création d'une offre de service territoriale sur les dispositifs d'accompagnement des PME avec l'appui de la DIRECCTE et de Pôle emploi, animation de la plateforme entreprise qui accompagne les PME du territoire, mise en place de démarches filières pour faire émerger des besoins collectifs d'entreprise. <u>Langues et mobilité européenne</u> : acquisition ou renfort en langues (dont le Français langue étrangère) et mobilité européenne. <u>Apprentissage</u> : Accompagnement de la développeuse territoriale de l'apprentissage dans la promotion de l'apprentissage sur le territoire et sur l'animation du groupe de travail. 2. Mise en place d'un pôle de conseil en évolution professionnelle et accompagnement de la démarche d'expérimentation d'une Cité des métiers. 3. Participation aux groupes de travail Campus des métiers et Cité des métiers ainsi qu'à l'ingénierie de projet sur de nouvelles actions.	porteurs de projet pour l'anticipation de leur besoin de main d'œuvre. Mise en place d'un partenariat avec Défi métiers pour le développement d'un outil d'observation à l'échelle du bassin d'emploi. Co-animation du groupe de travail en charge de l'ensemble des sujets observation anticipation. <u>Offre de service aux entreprises</u> : Mise en place d'une action d'appui aux TPE/PME dans le cadre d'un appel à projet européen et de fonds de revitalisation. <u>Langues et mobilité européenne</u> : mise en œuvre d'actions de mobilité européenne dans le cadre de parcours d'accès à l'emploi avec des entreprises (60 départs sur la période), des organismes de formation et les acteurs de l'accompagnement. Animation du consortium en charge de la réalisation de ce projet. <u>Apprentissage</u> : accompagnement de la développeuse de l'apprentissage dans l'animation partenariale et la relation aux grands comptes. Développement de l'ingénierie avec l'ANAF d'une expérimentation sur le Grand Roissy Le Bourget. Animation de la démarche de conception de l'outil Cité des métiers en partenariat avec le groupe ADP et les acteurs du territoire en matière d'orientation. Participation aux groupes de travail campus des métiers et des qualifications.
---	--

Plan d'action pour 2017-2018

Groupe de travail emploi Formation : animation du groupe de travail en particulier sur les questions actuelles de sourcing. Travail avec les branches, OPCA, entreprises et financeurs de formation sur les réponses à apporter aux centaines de recrutements sur l'aérien et aux recrutements induits par ce développement d'activité (sûreté, accueil, logistique, services aéroportuaires et commerce). Identification et mise en œuvre de solutions avec les structures d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Groupe de travail observatoire : diffusion des chiffres clés pour une appropriation du bassin d'emploi par les acteurs et décideurs du territoire. Production d'un document de portraits du Grand Roissy Le Bourget permettant une analyse quantitative et qualitative du territoire. Action partenariale avec Défi Métiers sur la mise en œuvre d'un outil dynamique permettant l'analyse continue du bassin d'emploi. Accompagnement à la construction d'une méthodologie permettant l'anticipation des besoins en compétences liés aux grands projets du territoire. Appui à l'étude menée sur le projet EuropaCity.

Hub Entreprises : accompagnement de l'ingénierie du dispositif Hub Entreprises visant à diagnostiquer 200 entreprises par an. Cet accompagnement portera notamment sur la relation aux partenaires territoriaux et dans le cadre de la construction d'un guide des partenaires et des dispositifs mobilisables par les entreprises sur le territoire. Accompagnement sur la construction d'actions collectives et plus spécifiquement l'association des hôteliers du grand roissy et l'ASLOG (association nationale d'entreprise de la logistique) dans la construction des réponses à leurs besoins RH.

Langues et mobilité européenne : construction d'une nouvelle réponse à l'appel à projet Erasmus + au regard notamment des besoins des entreprises sur les compétences en langues et relation client en environnement international et interculturel. Construction d'un projet de mobilité vers l'Asie au regard de l'évolution du besoin de compétences vers les langues et la culture asiatiques et en particulier la Chine.

Apprentissage : accompagnement du groupe de travail apprentissage notamment pour les actions dans le cadre du projet Hub Compétences à la mise en œuvre d'actions partenariales innovantes sur la relation entreprise – CFA – apprentis.

Projet Hub Compétences : aide à l'ingénierie du projet (mis en œuvre suite à la réponse à l'appel à projet PIA « Partenariats pour la Formation Professionnelle et l'Emploi ») notamment sur les sujets :

- GPECT : construction de la démarche dans le cadre du groupe de travail observatoire et appui notamment sur la partie anticipation des besoins
- Orientation : aide à la mise en œuvre d'une cité des métiers de l'emploi et de la formation en réseau sur le territoire
- Apprentissage : en plus de ce qui a déjà été indiqué, accompagnement à l'ingénierie sur le volet aide à la mobilité (mise en place d'une nouvelle offre de service avec des véhicules sans permis pour les apprentis)
- Formation : en lien avec le Campus des métiers et des qualifications, aide à l'ingénierie pour la mise en œuvre de formations innovantes sur les compétences transversales du territoire (langue, relation client en environnement international et interculturel et posture professionnelle au regard des standards internationaux)

Moyens mis en œuvre :

La mise en œuvre de cette cellule ingénierie est assurée par un(e) chef de projet à 50%, un(e) chargé(e) de mission à 70%

Intérêt régional :

- contribution à une meilleure articulation des dispositifs régionaux ;
- préfiguration de l'animation du bassin d'emploi Grand Roissy – Le Bourget.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Public-cible :

Demandeurs d'emploi et apprenants jeunes et adultes, grands comptes et TPE-PME du Grand Roissy – Le Bourget.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE
- SEINE SAINT DENIS
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017-2018

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Salaires et traitement	97 000,00	92,38%	Subvention Région Ile-de-France	70 000,00	66,67%
Formation	3 000,00	2,86%	GIP Emploi Roissy CDG	35 000,00	33,33%
Frais de déplacement	3 000,00	2,86%	Total	105 000,00	100,00%
Frais de télécommunications et fournitures	2 000,00	1,90%			
Total	105 000,00	100,00%			

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	70 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Contribution annuelle en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG	130 000,00 €
2014	Subvention annuelle en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG	79 150,00 €
2015	Contribution annuelle en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG	260 000,00 €
2015	Subvention annuelle en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG	75 000,00 €
2016	Contribution annuelle en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG	130 000,00 €
2016	Développeurs de l'apprentissage	25 000,00 €
2016	Subvention annuelle en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG	70 000,00 €
2017	Contribution annuelle en faveur du GIP Emploi de Roissy-CDG	130 000,00 €
2017	Développeurs de l'apprentissage	50 000,00 €
	Montant total	949 150,00 €

Indicateurs d'évaluation :

- Création de parcours sécurisés au regard des enjeux de recrutement du territoire
- Nombre de réunions de réseau et qualité des membres participants
- Développement des projets du territoire favorisant le lien emploi – formation – entreprises
- Publications de l'observatoire du Grand Roissy – Le Bourget
- Bilans des actions opérationnelles mises en œuvre (salons, opérations de recrutement, mobilités...)
- Méthodologie d'anticipation des besoins du Grand Roissy Le Bourget
- Contribution aux travaux du Campus des métiers et des qualifications

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014009
--

Commission permanente du 18 octobre 2017

Objet : SOUTIEN A LA FILIERE DES SERVICES A LA PERSONNE - PARIS
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	42 341,73 €	35,43 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191006-400
19100605- Soutien aux projets de développement économique locaux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EPEC ENSEMBLE PARIS EMPLOI
COMPETENCES
Adresse administrative : 209 RUE LA FAYETTE
75010 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Antoine CHAPPE, Directeur

Date de publication au JO : 9 juillet 2005

N° SIRET : 48338140600048

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés
Rapport Cadre : CR86-07 du 27/09/2007

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le démarrage anticipé se justifie par la nécessité de soutenir les dynamiques engagées par la plateforme SAP, auprès des entreprises et des demandeurs d'emplois notamment, sans interruption de l'action.

Objectifs :

Le projet présenté vise à soutenir la plateforme SAP dans le redéploiement de son offre de services, ciblée jusqu'ici en priorité sur un accompagnement RH des dirigeants (cf : cahier des charges des

plateformes RH).

Via ce soutien, la plateforme SAP pourra contribuer à la structuration de la filière sur les volets emploi / formation, par la mise en place d'actions spécifiques en direction des structures adhérentes, des salariés et demandeurs d'emploi du secteur des services à la personne et des activités de l'aide à domicile.

Description :

Contexte territorial du projet

La Maison de l'emploi, portée par le GIP Maison de l'emploi de Paris d'octobre 2005 au 31 décembre 2015, puis par l'EPEC depuis le 1er janvier 2016, dispose d'une antériorité, d'une expérience et d'un savoir-faire dans l'intervention en direction des structures, associations et entreprises, du secteur des Services à la Personne (SAP) du territoire parisien.

L'offre de services est développée depuis plus de dix ans sur les volets : GPEC, professionnalisation des dirigeants et des salariés intervenants, accompagnement à la VAE, conseil à la création d'entreprise, d'aide au recrutement, appui à la gestion des ressources humaine, etc. Ces différentes actions ont été soutenues par la Région Ile-de-France, à compter de janvier 2014 par le lancement d'une plateforme RH spécialisée sur le secteur des Services à la Personne.

Sur les cinq dernières années (1er janvier 2013 – 30 juin 2017), la plateforme SAP a pu accompagner près de 300 structures différentes -sachant que le territoire parisien compte environ 1000 structures SAP dont 294 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)-.

En moyenne par an, plus de 100 structures sont accompagnées (20% d'associations et 80% d'entreprises à but lucratif), des structures de plus en plus importantes en nombre de salariés (près de 3000 salariés pour l'ensemble des structures SAP accompagnées au 1er semestre 2017).

Capitalisant sur son expérience, l'EPEC souhaite s'inscrire pleinement dans les orientations de la Région et déployer une offre de service structurée au bénéfice du développement de la filière SAP à l'échelle du bassin d'emploi parisien.

La structure proposera la mise en œuvre du plan d'actions suivant, visant à proposer aux demandeurs d'emploi, aux salariés et aux employeurs une offre de services adaptée, facilitant une insertion et un développement pérenne dans la filière SAP.

I. Professionnalisation des dirigeants et appui au développement des structures

a) Professionnaliser les dirigeants et salariés

Organisation d'ateliers thématiques dans les domaines suivants : ressources humaines, management, démarche qualité, cadre légal, prévention des risques professionnels, etc.
Accompagnement individuel au sein des structures

b) Améliorer la qualité des prestations par un accompagnement les dirigeants en matière de stratégie d'entreprise et la mise en place d'outils RH, et de solutions techniques et numériques innovantes

II. Professionnalisation, emploi et insertion : intermédiation entre les prestataires de service et les demandeurs d'emplois ou les personnes intéressés par les métiers de ce secteur

a) Informer sur les métiers, les compétences attendues et l'évolution du secteur

Déploiement d'informations collectives / informations métiers auprès des demandeurs d'emploi
Organisation de sessions de sensibilisation des partenaires de l'emploi sur l'évolution des métiers et des attentes du secteur

b) *Aider au recrutement*

Identification des besoins de recrutement auprès des structures SAP (outils spécifiques et démarche de recensement des besoins)

Pré-sélection de candidats et présentation de candidats aux prestataires SAP

Organisation de job-dating (mutualisation des besoins de recrutement – démarche inter-entreprises)

c) *Développer des parcours d'accès à l'emploi réussis entre les organismes de formations et les structures SAP*

Cartographie des formations métiers (OF, compétences visées, calendriers de formations)

Mise en lien des demandeurs d'emploi en sortie de formation avec les structures SAP

III. Animation territoriale des acteurs de la filière SAP

a) *Animer le réseau adhérent*

Mise en place d'un dispositif de connaissance des métiers et des emplois avec les structures adhérentes à la Plateforme SAP (typologie des structures, évolution des métiers, besoins d'emplois, ...)

Production et diffusion de newsletters

b) *Structurer le réseau d'acteurs à l'échelle du bassin d'emploi parisien*

Développer le maillage entre les acteurs institutionnels et sociaux notamment par la mise en place d'un comité technique territorial de la filière SAP en 2018

Critères d'évaluation

Nombre d'adhérent ; nombre de recrutements réalisés grâce aux actions menées par la plateforme pendant la durée du partenariat ; nombre de participation à des actions liées à l'emploi (atelier thématiques, forums, sessions d'information à l'attention des demandeurs d'emploi, etc.).

Moyens mis en œuvre :

L'action mobilise des moyens humains au sein de l'EPEC, en particulier un chargé de mission dédié à l'animation de la plateforme SAP. Elle s'appuie également sur le recours à un prestataire spécialisé pour l'organisation des ateliers thématiques RH.

Deux comités techniques seront réalisés au cours du second semestre 2017.

Intérêt régional :

Cette action contribue à la bonne adéquation de l'offre et de la demande d'emplois sur un secteur en tension à l'échelle du bassin d'emploi Parisien.

Elle participe à la structuration de la filière et à son développement au moyen d'une animation régulière

et la mise en œuvre d'outils permettant une professionnalisation durable des acteurs de la filière.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Public(s) cible(s) :

Les bénéficiaires de l'action sont, d'une part les demandeurs d'emploi ayant exprimé un souhait d'orientation vers le secteur des services à la personne, et les entreprises de la filière.

Détail du calcul de la subvention :

Au titre du PDELC, le niveau d'intervention est plafonné à 50% des dépenses éligibles dans une limite de 50 000 euros par an. Dans le cas présent, cette opération est de 42 341,73 euros et un financement est demandé à hauteur de 15 000 euros, soit 35.43 % du coût total de l'action.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Rémunération des personnels	40 841,73	96,46%	Etat- Dirrecte UD 75	27 341,73	64,57%
Prestations de service	1 500,00	3,54%	Région	15 000,00	35,43%
Total	42 341,73	100,00%	Total	42 341,73	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €
2018	5 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Action pour l'emploi des publics les plus fragiles	30 000,00 €
2014	Chantier école	55 000,00 €
2014	Cotisations Unité Développement	50 000,00 €
2014	Passerelles entreprises	48 657,48 €
2014	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	57 900,00 €
2014	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
2015	Cotisations Unité Développement	26 248,00 €
2015	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	59 100,00 €
2015	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
2016	Chantier école	55 000,00 €
2016	Passerelles entreprises	55 000,00 €
2016	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	59 100,00 €
2016	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
2017	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises et les Associations	29 550,00 €
	Montant total	545 555,48 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17013911
--

Commission permanente du 18 octobre 2017

Objet : SOUTIEN À LA FILIÈRE DES SERVICES À LA PERSONNE DANS LES YVELINES, NOTAMMENT PAR LE DÉVELOPPEMENT D'UN AXE INNOVATION
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	64 800,00 €	38,58 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191006-400
19100605- Soutien aux projets de développement économique locaux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INVIE
Adresse administrative : 1 RUE BAPTISTE MARCET
78130 LES MUREAUX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur François GARAY, Président

Date de publication au JO : 23 février 2012

N° SIRET : 75002676700012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés
Rapport Cadre : CR86-07 du 27/09/2007

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 mars 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le démarrage anticipé se justifie par la nécessité de soutenir les dynamiques engagées par INVIE, auprès des entreprises et des demandeurs d'emplois notamment, sans interruption de l'action.

Contexte territorial du projet :

La plateforme départementale INVIE est le fruit de la fusion des 2 associations CIMAP et AMADOM, ancrées sur le département des Yvelines, bénéficiant du soutien des institutions publiques notamment la CNSA, le Conseil Départemental 78, la Région Ile de France, la DIRECCTE Ile de France, Activit'Y...

La création de la nouvelle identité « INVIE » traduit la volonté de la plateforme, de ses décideurs, mais également de ses partenaires institutionnels et privés, d'une nouvelle impulsion et d'un décloisonnement des filières du numérique de la robotique digital avec les métiers du prendre soin, en investissant le champ de l'innovation.

La structuration de la filière des services à la personne nécessite en effet une approche transverse à la fois en engageant un travail de modernisation et de professionnalisation des acteurs de la filière mais également en imaginant les nouveaux modes d'intervention humaine et technique pourvoyeurs d'emplois sur le territoire des Yvelines et au-delà.

Le projet s'inscrit dans une volonté convergente des acteurs du départ : C.U. GPSEO, autres EPCI, Département, acteurs économiques du champ du médico social, la Région.

A ce titre, la plateforme est identifiée comme le porteur de projet agile capable de fédérer une multiplicité d'acteurs provenant d'horizons à priori totalement différents.

In fine, il s'agira de libérer la compétitivité des acteurs économiques du secteur en produisant des emplois pérennes.

Objectifs :

Le projet présenté a pour vocation de contribuer à la structuration et au soutien de la filière notamment sur les volets : emploi / formation et sur le volet innovation du secteur

Les objectifs sont notamment :

- 1- le déploiement des pôles orientations sur l'ensemble des territoires Yvelinois afin de sensibiliser les futurs salariés du secteur et de faciliter leur parcours de formation et d'intégration dans l'emploi.
- 2- le soutien à l'innovation dans la filière services à la personne. La plateforme posera les bases d'une stratégie et d'un plan d'action dans le domaine, afin de réunir les acteurs des filières numériques, robotiques, digitales et métiers du prendre soin afin d'engager une réflexion sur les axes d'innovation possibles.

Description :

AXE 1 - POLES ORIENTATION

La connaissance des métiers de l'aide à domicile, de leurs exigences ainsi que de leur environnement et contraintes quotidiennes sont indispensables à un parcours réussi pour la personne en recherche d'emploi. Le dispositif « pôle orientation » de cinq jours permet d'évaluer les motivations, l'attitude et les connaissances de chaque demandeur d'emploi intéressés par les métiers des services à la personne pour ensuite construire un parcours individualisé répondant à ses besoins :

- L'évaluation de la faisabilité du projet professionnel dans les services à la personne
- L'aide à la construction du projet professionnel dans les services à la personne notamment par la découverte et la sensibilisation métiers concernés

INVIE organisera des sessions sur l'ensemble du territoire des Yvelines.

Résultat attendus :

- validation du projet professionnel dans le secteur des services à la personne,
- diagnostic du besoin en formation,
- mise en place d'un parcours sécurisé d'accès à la qualification professionnelle des publics et suivi

dans l'insertion professionnelle.

AXE 2 - SOUTIEN A L'INNOVATION, PROJET E-TONOMY

INVIE engagera un diagnostic (niveau de digitalisation du secteur des SAP, freins à la transformation numérique du secteur, part des startups ayant choisi de développer des innovations en lien avec le secteur, niveau de connaissance des acteurs du secteur...) qui permettra la définition et le déploiement d'un plan d'action opérationnel.

INVIE s'appuiera notamment sur un événement baptisé E-TONOMY, pour mobiliser largement les acteurs institutionnels, de la société civile, des associations d'usagers, des startups, des TPE/PME, des grands groupes, des étudiants et des chercheurs intéressés par l'innovation créatrice...

E-Tonomy est un promoteur de projets et un observatoire de l'innovation et du décroisement de 9 filières professionnelles pour :

- permettre un lieu de rencontre des acteurs des filières
- stimuler la réflexion et la créativité
- anticiper les métiers de demain et la compétitivité économique
- développer des partenariats R&D, accompagner et pérenniser les initiatives

L'évènement se déroulera du 11 au 15 octobre 2017, sous forme de salon / conférences / hackathon.

Moyens mis en œuvre :

L'action mobilise des moyens humains au sein d'INVIE, en particulier deux chargés de mission pôle innovation.

Elle s'appuie également sur le recours à un prestataire spécialisé pour l'organisation des pôles d'orientation.

Un comité de pilotage sera mis en place pour le suivi des actions.

Intérêt régional : Cette action contribue à la compétitivité des acteurs de la filière SAP et a pour objectif de déployer des outils de rapprochement de l'offre et de la demande d'emplois sur un secteur en tension. Elle permettra de limiter les ruptures de parcours de formation, de sécuriser l'insertion en emploi et de limiter les problématiques de gestion des ressources humaines au sein des structures employeuses. Elle participe à la structuration de la filière, à son développement grâce au déploiement, à terme de solutions innovantes.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Public(s) cible(s) :

Les bénéficiaires de l'action sont, d'une part les demandeurs d'emploi ayant exprimé un souhait d'orientation vers le secteur des services à la personne, d'autre part les entreprises de la filière et les startups dont les solutions verront une application grâce à la démarche.

Détail du calcul de la subvention :

Au titre du PDEL-C, le niveau d'intervention est plafonné à 50% des dépenses éligibles dans une limite de 50 000 euros par an. Dans le cas présent, le coût global de cette opération est de 64 000 euros et un financement est demandé à hauteur de 25 000 euros, soit 38,58%.

Il s'agit de la 1ère année d'intervention dans le cadre de ce PDEL-C.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
prestations extérieures (organisation de pôles d'orientation)	48 000,00	74,07%	Région Ile de France	25 000,00	38,58%
dépenses de personnel	16 800,00	25,93%	Direccte	17 700,00	27,31%
Total	64 800,00	100,00%	ACTIVIT'Y	13 500,00	20,83%
			CNSA	8 600,00	13,27%
			Total	64 800,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	0,00 €
2018	25 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Programme Qualifiant Territorialisé (PQT)	200 000,00 €
2015	Programme Qualifiant Territorialisé (PQT)	180 000,00 €
2016	Programme Qualifiant Territorialisé (PQT)	168 000,00 €
	Montant total	548 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014046
--

Commission permanente du 18 octobre 2017

Objet : SOUTIEN REGIONAL A LA PLATEFORME DES SERVICES A LA PERSONNE (SAP) DE L'ESSONNE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	277 611,00 €	9,01 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191006-400
19100605- Soutien aux projets de développement économique locaux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAISON DE L'EMPLOI CORBEIL
ESSONNES EVRY
Adresse administrative : 14 RUE DU BOIS SAUVAGE
91000 EVRY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Eric BAREILLE, Président

Date de publication au JO : 2 janvier 2007

N° SIRET : 49444394800034

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés
Rapport Cadre : CR86-07 du 27/09/2007

Objet du projet : soutien régional à la plateforme des services à la personne (SAP) de l'Essonne.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le démarrage anticipé est sollicité pour assurer la continuité du financement régional de la plateforme SAP, garant de son bon fonctionnement.

Objectifs :

Dans l'Essonne, le nombre de structures SAP est estimé à 700 dont 391 microentreprises en 2016. Les 309 structures (hors micro entreprises) répondent à trois types de besoin représentant 21 métiers :

- La dépendance (PA-PH)
- La garde d'enfants de moins de 3 ans (+ sorties d'école)
- Le « confort »

Le secteur des Services A la Personne est en perpétuelle évolution au regard de l'évolution de la société et de ses besoins. La loi de l'adaptation de la société face au vieillissement, du 28 décembre 2015, apparaît comme un enjeu incontournable pour une partie de ce secteur liée au maintien à domicile. En effet, L'INSEE envisage au niveau régional une forte augmentation de la population âgée dépendante à l'horizon 2030 avec 76.600 personnes dépendantes supplémentaires par rapport à l'année 2007 qui sert de référence.

L'Essonne, serait le département le plus touché par ce phénomène avec 9.600 personnes dépendantes supplémentaires parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus. En outre, les études montrent que les personnes demeureraient plus longtemps à leur domicile et seraient plus souvent seules, nécessitant la présence croissante d'un aidant, familial et/ou professionnel.

Aussi, les besoins en emploi dans ce domaine y sont croissants. Mais ce secteur apparaît comme peu structuré (multiplicité des petites structures, jeunes entreprises, chefs d'entreprise en reconversion) et soumis à de fortes évolutions législatives. Ses métiers, diversifiés, y sont en tension. Pourtant, la gamme des emplois proposés est susceptible d'intéresser les demandeurs d'emploi essonniers peu ou non qualifiés. Ils offrent des parcours professionnels à potentiel, mais peu ou mal connus. Un accompagnement des demandeurs d'emploi afin de leur permettre de les découvrir et de s'y former (pré-qualification, qualification) est indispensable.

Il ressort, une inadéquation structurelle entre les offres d'emploi et les profils des demandeurs d'emploi liée à plusieurs facteurs:

- D'un côté, de nombreuses offres dans des secteurs comme les services à la personne, accessibles à des bas niveaux de qualification, qui restent insatisfaites...
- et de l'autre, des demandeurs d'emploi inscrits dans ces mêmes métiers, qui n'arrivent pas à accéder à ces offres.

Dès 2009, la Maison De l'Emploi de Corbeil-Essonnes / Evry, s'est attaché à identifier les besoins spécifiques du secteur SAP sur son territoire. En 2014, souhaitant aller plus loin, une phase d'étude et d'ingénierie a été menée dans le cadre d'une démarche GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale) soutenue par la région Ile de France et la Direccte. Afin d'accompagner la structuration de la filière des services à la personne sur l'ensemble du territoire régional, La Direccte de l'Essonne, l'agglomération Grand Paris Sud et la Région Île de France ont contribué à la création d'une plateforme dédiée aux Services A la Personne (SAP) couvrant le territoire de l'Essonne et portée par la Maison De l'Emploi (MDE) de Corbeil Essonne/

Evry. La plateforme a rejoint les 7 plateformes franciliennes regroupées sous l'Union Régionale SAP (URSAP-IDF), dont l'objectif est de capitaliser et d'harmoniser les solutions et outils nécessaires à l'accompagnement du secteur d'activité des SAP.

Description :

La Plateforme est un outil fonctionnant sur une coordination partenariale avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion et du développement économique du département (Pôle Emploi, communes, communautés d'agglomération, missions locales, Plies, CCAS,...).

La plateforme souhaite développer les 4 actions suivantes :

Action 1 : mobiliser et fédérer l'ensemble des structures territoriales.

- Mise en place d'un club d'adhérents et d'un espace de coworking
- Continuité et renforcement d'Animation de collectifs thématiques pour l'ensemble des structures du territoire
- Constitution et mise en ligne d'un annuaire des structures SAP de l'Essonne

Action 2 : Favoriser une meilleure adéquation entre besoin en emploi et insertion dans les SAP

- Collectifs de sensibilisation et formation à destination des prescripteurs emplois : engager une meilleure connaissance des contraintes sectorielles et des pré-requis nécessaires
- Soutien aux recrutements et sourcing de candidats. Cette action pourra initier le projet de la création d'un pôle d'orientation spécifique Services A la Personne au sein de la plateforme.

Action 3 : Création d'une charte d'engagement valorisation/insertion.

Les objectifs de cette charte doivent permettre aux structures d'être actrices dans l'anticipation des emplois et de s'approprier une démarche insertion en favorisant :

- la promotion et valorisation du secteur,
- une meilleure connaissance du secteur des publics en recherche d'emploi par Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP - mesure d'aide au recrutement déployée par Pole Emploi)
- la recherche de stages lors de formation pré-qualifiantes, qualifiantes ou certifiantes

Cette charte pourra à terme être labélisée sur le territoire de l'Essonne telle une appellation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) emploi /insertion. Elle pourra être également la préfiguration de la constitution d'un Groupement d'employeurs d'insertion et de qualification spécifique au secteur des SAP.

Action 4 : la Mobilité et Proximité dans les Services A la Personne.

- développement d'un projet partenarial sur la Mobilité avec Essonne Mobilité
- développement d'un partenariat avec les prescripteurs emploi sur les zones non-couvertes par les plie.

Moyens mis en œuvre :

1 ETP responsable de la plateforme et 0,39 ETP pour appuis complémentaires (postes assistant, appui technique chargé de mission, direction)

Actions de communication / promotion et recours à des prestations extérieures pour l'appui à des études complémentaires.

Intérêt régional : - soutien à une filière porteuse d'emploi

- concours à la mise en œuvre de la Stratégie #Leader : appui au développement solidaire des territoires.
- soutien des PME

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Public(s) cible(s) :

Structures/Entreprises des services à la personne, acteurs/prescripteurs de l'emploi/formation/insertion, demandeurs d'emploi.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel	157 271,00	56,65%	FSE (AGFE 91 - CD 91)	125 000,00	45,03%
Fonctionnement	87 840,00	31,64%	FAP - CD 91	125 000,00	45,03%
Prestations extérieures	25 000,00	9,01%	Adhésions	1 783,00	0,64%
Communication promotion	7 500,00	2,70%	Subvention Région (sollicitée)	25 000,00	9,01%
Total	277 611,00	100,00%	Etat (CPO MDE)	828,00	0,30%
			Total	277 611,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	0,00 €
2018	25 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	50 000,00 €
2015	Demande de subvention Programme opérationnel régional FSE-FEDER	59 688,00 €
2015	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	50 000,00 €
2015	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	35 000,00 €
2016	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	50 000,00 €
2016	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
2017	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises et les Associations	25 000,00 €
2017	Programme Opérationnel Régional FSE - Actions en faveur de l'entrepreneuriat	52 038,62 €
	Montant total	346 726,62 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17013824
--

Commission permanente du 18 octobre 2017

Objet : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME DE SERVICES A LA PERSONNE DES HAUTS-DE-SEINE - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL CIBLE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	116 523,00 €	21,45 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191006-400
19100605- Soutien aux projets de développement économique locaux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAP 92 PLATEFORME DES SERVICES A
DOMICILE DES HAUTS DE SEINE
Adresse administrative : 47 B AVENUE ARISTIDE BRIAND
92160 ANTONY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Frédéric PRIMAT, Président

Date de publication au JO : 11 octobre 2013

N° SIRET : 79933007100025

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés
Rapport Cadre : CR86-07 du 27/09/2007

Date prévisionnelle de début de projet : 18 octobre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

- Poursuivre la structuration, l'animation et le développement du réseau des opérateurs de services à la personne à l'échelle du département (associations, entreprises, prestataires, mandataires...), particulièrement actifs dans les Hauts-de-Seine.
- Soutenir les entreprises et associations employeurs alto-séquanaises du secteur des services à la personne pour développer la formation et faciliter les recrutements en fonction des spécificités des 4

Bassins d'emploi existants dans les Hauts-de-Seine : Boucle Nord de Seine, Paris Ouest La Défense, Grand Paris Seine Ouest, Vallée Sud Grand Paris.

Cette action apporte une série de réponses concrètes aux problématiques du secteur des services à la personne, tant du point de vue des adhérents employeurs que des salariés et demandeurs d'emploi intéressés par ce secteur.

Description :

1. Contexte territorial du projet.

Le secteur des services à la personne représente dans la Région Ile-de-France environ 5% de l'emploi, soit un pourcentage équivalent à celui du bâtiment et des travaux publics.

Comme les autres départements franciliens, celui des Hauts-de-Seine s'est doté d'une plateforme des services à la personne depuis octobre 2013. La plateforme a été créée sous la forme d'une association loi 1901, par des acteurs de terrain, sous l'impulsion de la convention de revitalisation Pfizer sur le sud des Hauts-de-Seine. Rattachée à l'Union Régionale des Plateformes de services à la personne d'Ile-de-France, cette plateforme dénommée "CAP 92" a vocation à rayonner sur l'ensemble du département des Hauts-de-Seine. La plateforme alto-séquanaise s'inscrit dans un objectif d'accompagnement des opérateurs de services à la personne qui présentent la particularité d'être à la fois très nombreux sur le département et d'être constitués d'une grande diversité de statuts juridiques, de tailles et de champs d'intervention.

Aujourd'hui la plateforme CAP 92 fédère 50 entreprises et associations du secteur des services à la personne et de l'aide à domicile sur ce département.

2. Contenu du plan d'actions.

Depuis deux ans, grâce notamment au soutien de la Direccte UD 92, du Département des Hauts-de-Seine et de la Région Ile-de-France, la plateforme CAP 92 a contribué à l'optimisation des créations d'emplois dans ce secteur, en participant à la création de 730 ETP depuis 2014 (source : sondage fait auprès des adhérents). En développant un travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs institutionnels, des entreprises et des associations dans les domaines de l'emploi et de la formation, la plateforme s'est positionnée comme un acteur représentatif, facilitateur et médiateur pour permettre de développer l'emploi, la formation et la sécurisation des parcours conformément aux nouvelles orientations régionales.

Axe 1 : poursuite de la structuration et de l'organisation de la plateforme départementale.

Afin d'avoir à terme une plateforme au modèle économique sécurisé dans la durée, il est essentiel que l'association poursuive son travail d'adhésion dans les Hauts-de-Seine auprès des acteurs du secteur (entreprises, associations...) afin de les fédérer et d'offrir aux demandeurs d'emploi, aux salariés et aux employeurs une offre de services adaptée et de qualité en facilitant notamment le recrutement des demandeurs d'emploi, en sécurisant le parcours des salariés dans un secteur où le turn-over est important. Plus généralement, la plateforme départementale apportera une offre de service opérationnelle à ses adhérents afin de leur permettre un soutien aux projets de développement.

L'objectif fixé est d'atteindre fin 2018 les 100 adhérents, répartis sur les 4 Bassins d'emploi des Hauts-de-Seine.

Axe 2 : appui au développement, à la professionnalisation et à la modernisation des structures de services à la personne dans les Hauts-de-Seine.

Il s'agit de conforter le développement des organismes employeurs (mandataires, prestataires, franchisés...), en accompagnant la professionnalisation des dirigeants, des salariés afin d'assurer la qualité de service et la pérennité des emplois créés. En complémentarité des actions soutenues par les

partenaires, il s'agira d'optimiser les parcours des demandeurs d'emploi, de l'orientation vers les formations, jusqu'à l'insertion professionnelle par la mobilisation des adhérents.

Axe 3 : appui aux employeurs pour permettre de développer l'emploi. Il s'agit d'orienter, de professionnaliser, de recruter et d'accompagner les personnes intéressées par les métiers du secteur des services à la personne.

Au travers d'un partenariat avec les acteurs et opérateurs de l'emploi (notamment Pôle emploi, les espaces départementaux d'insertion, les 11 Missions locales situées sur le département, les Maisons de l'emploi, les PLIE...), CAP 92 soutiendra les employeurs dans l'une des phases les plus importantes dans la vie des entreprises et associations : le sourcing de profils adaptés aux besoins de l'entreprise (ou de l'association) et l'accompagnement de demandeurs d'emploi prêts à travailler dans le secteur des services à la personne.

CAP 92 participera à 8 forums de recrutement à l'échelle des 4 Bassins d'emploi des Hauts-de-Seine ; l'objectif est de placer a minima une centaine de personnes dans l'emploi, en particulier en CDI. Les autres demandeurs d'emploi seront orientés et accompagnés vers des dispositifs de droit commun (appui à la préqualification, formation professionnelle continue, VAE...) ou vers des opérateurs accompagnant les porteurs de projets intéressés par la création d'entreprise (ADIE, Boutique de gestion...).

Il est souligné que CAP 92 devra dans l'ensemble de ses publications (newsletters...) et supports de communication (site internet...) valoriser le partenariat avec la Région Ile-de-France.

3. Critères d'évaluation.

Nombre d'adhérents, avec répartition sur les 4 Bassins d'emploi ; nombre de recrutements réalisés grâce aux actions menées par CAP 92 pendant la durée du partenariat ; nombre de participation à des actions liées à l'emploi (forums, sessions d'information à l'attention des demandeurs d'emploi, etc.). Pour information, CAP 92 communiquera également le nombre de salariés ayant bénéficié d'une action de formation professionnelle continue.

Moyens mis en œuvre :

- 1 Directeur de l'association, qui est l'interlocuteur des services régionaux pour ce projet.
- 1 chargé de mission recrutement et formation.
- 2 stagiaires selon le règlement de la Région.

Il est prévu 3 réunions de comités de pilotage associant la Direccte UD 92, la Région Ile-de-France et le Département des Hauts-de-Seine. CAP 92 s'engage à transmettre les bilans intermédiaires, bilans et synthèses de réunions aux services régionaux, en mettant en valeur les conditions d'un modèle économique pérenne.

Intérêt régional :

- Structuration de la filière SAP (TPE, PME, grands groupes et associations).
- Développement de l'emploi et de l'accès à la formation à l'échelle des 4 Bassins d'emploi du département des Hauts-de-Seine.
- Soutien à un secteur d'activités très fortement pourvoyeur d'emplois.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2

mois.

Public(s) cible(s) :

Les dirigeants et les salariés des entreprises, des associations, des entreprises intermédiaires, etc. du secteur.

Les demandeurs d'emploi, notamment ceux peu ou pas qualifiés, dont certains en politique de la ville.

Détail du calcul de la subvention :

Au titre du PDELC, le niveau d'intervention est plafonné à 50% des dépenses éligibles dans une limite de 50 000 euros par an. Dans le cas présent, cette opération est de 116 523 euros et un financement est demandé à hauteur de 25 000 euros, soit 21,45 % du coût total de l'action. Il s'agit d'une troisième année d'intervention.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Rémunération des personnels	70 000,00	60,07%	Fonds propres de l'association	21 523,00	18,48%
Autres services extérieurs (publicité, communication, frais de déplacements, prestations extérieures...)	27 700,00	23,77%	Direccte UD 92	70 000,00	60,07%
Autres charges directement liées au projet	18 823,00	16,16%	Région Ile-de-France	25 000,00	21,45%
Total	116 523,00	100,00%	Total	116 523,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	12 500,00 €
2018	12 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	35 000,00 €
2016	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
	Montant total	60 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014247
--

Commission permanente du 18 octobre 2017

Objet : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DES SERVICES A LA PERSONNE EN SEINE-ET-MARNE : CONFORTER LA PLATEFORME DEPARTEMENTALE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	275 899,62 €	18,12 %	50 000,00 €
Montant Total de la subvention			50 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191006-400
19100605- Soutien aux projets de développement économique locaux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAISON DE L' EMPLOI ET DE LA FORMATION DE SENART (MDEF)
Adresse administrative : 462 RUE BENJAMIN DELESSERT
77550 MOISSY-CRAMAYEL
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Eric BAREILLE, Président

Date de publication au JO : 12 février 1992

N° SIRET : 38830264800026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés
Rapport Cadre : CR86-07 du 27/09/2007

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2018
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Contexte :

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart a engagé depuis fin 2011, une démarche, dans le cadre du Pacte de Sénart et Melun Val de Seine, visant à structurer un plan d'action sur la filière des services à la personne et à soutenir les activités existantes avec la création de la Plateforme de services à la personne « SAP77 ». Cette plateforme s'est progressivement déployée dans le cadre des Pactes Sud 77 (en lien avec l'Association Pacte Sud 77) et Nord-Est 77 (en lien avec la Maison de l'Emploi du Nord-Est) dans l'objectif de proposer une réponse coordonnée et mutualisée aux besoins des structures et des

demandeurs d'emploi. Les actions menées ont mis en évidence la nécessité de professionnaliser ce secteur, d'améliorer la qualité de l'emploi et de l'orientation/formation des demandeurs d'emplois mais également un besoin de mieux anticiper les évolutions du marché. Une étude menée en 2016 par l'Aract IDF (Baromètre social) en lien avec l'Union régionale des plateformes de services à la personne d'Ile de France (URSAP IDF) et les Plateformes départementales a confirmé ce besoin de professionnalisation (obtention du DEAVS en particulier) ou de montée en responsabilité (encadrement, tutorat, responsable de secteur), et de formation permettant une évolution « métier ». L'entrée en vigueur de la loi de 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement renforce cette priorité d'accompagnement à domicile et la nécessité de mieux adapter l'offre à la demande d'emploi. Par ailleurs, une étude récente menée par le cabinet ENEIS à la demande du Conseil Départemental de Seine -et-Marne a permis de valider l'intérêt et le besoin pour les structures SAP de bénéficier de l'offre de service apportée par la Plateforme SAP77.

Une réflexion a été engagée en 2016 entre la Région, le Département de Seine-et-Marne, la Direccte UT 77, et la MDEF de Sénart afin d'apporter une réponse coordonnée et de proximité qui mobilise les compétences respectives de chacun des partenaires. Sur la base des résultats obtenus et de la légitimité acquise auprès des établissements, l'outil plateforme SAP77 a été conforté dans son rôle d'animation et d'appui à la structuration et à la professionnalisation de cette filière à l'échelle du département de Seine-et-Marne.

Eléments chiffrés :

En septembre 2017, le territoire de la Seine-et-Marne compte 662 structures SAP (recensement juin 2017) dont 415 structures sous le régime du micro-entrepreneur ou de l'entreprise individuelle, qui sont donc sans salarié.

Les 247 autres structures qui ont au moins un salarié se répartissent ainsi :

- 169 entreprises privées de services à la personne
- 57 associations dont 7 associations intermédiaires
- 21 CCAS

Le secteur SAP emploie 4500 salariés en Seine-et-Marne (2016). Les associations réalisent 42,4% des heures de prestation (811 221 h), les entreprises 47% (898 739h) et les CCAS 10,6 % (203 834 h).

(Sources Direccte UD77)

Depuis sa création, la Plateforme SAP77 a rencontré 108 structures (1/3 des structures du 77 ayant au moins 1 salarié). En 2016, elle compte 47 structures adhérentes, qui bénéficient d'une offre de services sur mesure et adaptée aux besoins locaux: ateliers GPEC, groupes de travail thématiques (mobilité, formation, recrutement, emploi direct, etc.), salon des services à la personne, diffusion d'offres d'emploi, etc...

Cet outil « plateforme SAP 77 » permet de :

- s'informer de l'actualité et renforcer ses connaissances du tissu local SAP (via un site internet et une newsletter),
- actualiser ses connaissances et ses champs de compétences (ateliers thématiques et d'échanges de pratiques),
- promouvoir son activité auprès du public et des professionnels du secteur (actions collectives de promotion),
- informer et faciliter l'accès à l'emploi des demandeurs d'emplois (action de sensibilisation sur la représentation des métiers en lien avec Pole emploi et les missions locales, salons de l'emploi...)
- faciliter l'accès à une offre de formation adaptée pour les demandeurs d'emplois et les salariés
- créer et consolider l'activité des établissements (mise en relation avec le réseau d'acteurs de la création et du développement des entreprises ; projets de coopération et de mutualisation en lien avec l'URSAP),
- professionnaliser les dirigeants de structures en matière de recrutement RH et faciliter le recrutement (en lien avec Pôle emploi et les branches professionnelles),

Objectif de l'action: Soutenir et déployer le développement d'une filière des services à la personne

en Seine-et-Marne en s'appuyant sur l'outil plateforme des services à la personne, SAP 77

Il s'agit de déployer cette action sur les territoires non couverts par l'offre de services de la plateforme SAP77 et de renforcer l'action SAP sur les secteurs existants (Sénart, Melun, bassin d'emploi NE77, bassin d'emploi Sud 77)

Description :

Axe 1 : Animer, fédérer et promouvoir la filière des services à la personne

Objectifs :

- Fédérer les acteurs des services à la personne au sein d'un réseau de professionnels et piloter la structuration et le développement de la filière
- Améliorer la visibilité et la lisibilité du secteur pour les acteurs économiques, les demandeurs d'emploi et le public utilisateur,
- Anticiper les évolutions du marché

Actions :

- Animation du réseau des acteurs SAP (employeurs, fédérations professionnelles, organismes de formations, prescripteurs) et de groupes de travail thématique
- Implication dans le réseau régional et national
- Déploiement des outils de communication et d'information (site internet, newsletter...)
- Développement des outils de promotion de la filière à destination des professionnels et des demandeurs d'emploi
- Développement des outils de veille partagés

Axe 2 : Professionnaliser, accompagner le développement des structures et anticiper les évolutions du secteur des services à la personne

Objectifs :

- Accompagner individuellement et collectivement les dirigeants dans le développement de leur structure (RH, GPEC, Stratégie et financier...)
- Sécuriser les parcours professionnels des salariés de la filière et favoriser la fidélisation des salariés,
- Faciliter l'intégration dans l'emploi des demandeurs d'emploi

Actions :

- Elaboration et mise en œuvre d'une offre de formation adaptée et de sécurisation des parcours
- Animation d'actions d'information/orientation et de repérage des compétences auprès des demandeurs d'emploi
- Sensibilisation et accompagnement des structures SAP à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et à l'amélioration des conditions de travail

Moyens mis en œuvre :

4 ETP d'Animateur et appuis complémentaires (postes assistant, communication et responsable service)
Le comité de concertation créé entre les partenaires financiers aura pour mission le suivi et l'évaluation de l'action. Il pourra procéder aux ajustements nécessaires pour l'atteinte de l'objectif visé.

Intérêt régional : - Structuration de la filière et développement de l'emploi

- mutualisation et impact à l'échelle du département de Seine-et-Marne
- Participation à l'atteinte des objectifs des bassins d'emploi
- Appui au développement solidaire des territoires.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2

mois.

Public(s) cible(s) :

Structures/Entreprises des services à la personne, acteurs de l'emploi/formation/insertion, salariés et demandeurs d'emploi.

Détail du calcul de la subvention :

Au titre du PDEL-C, le niveau d'intervention est plafonné à 50% des dépenses éligibles dans une limite de 50 000 euros par an. Dans le cas présent, le coût global de cette opération est de 340 000 euros et un financement est demandé à hauteur de 50 000 euros, soit 14,71 %.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Animation (salaires et traitement)	232 149,62	84,14%	Région	50 000,00	18,12%
Frais de fonctionnement (frais de déplacement et de mission, abonnement téléphone portable)	3 250,00	1,18%	FSE	59 268,29	21,48%
Prestations extérieures (appui ingénierie, salons, actualisation site internet)	40 500,00	14,68%	ETAT (CPO MDE)	24 000,00	8,70%
Total	275 899,62	100,00%	ETAT Direccte UD77	40 000,00	14,50%
			CD77 (secteur RSA)	26 633,33	9,65%
			CD77 (secteur autonomie)	64 000,00	23,20%
			Agglo GPS (CPO)	5 998,00	2,18 %
			Adhésion plateforme	6 000,00	2,17%
			Total	275 899,62	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	25 000,00 €
2019	25 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Développeurs de l'apprentissage	47 197,45 €
2014	Egalité professionnel entre les femmes et les hommes	15 460,00 €
2014	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	60 000,00 €
2014	Sensibilisation à l'ESS et à l'Innovation Sociale	50 000,00 €
2014	Soutien aux points d'accueil à la création et au développement d'entreprise - PACE	15 000,00 €
2014	Soutien aux points d'accueil création et développement d'entreprise – labellisation PACE+	30 000,00 €
2014	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	7 000,00 €
2014	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	65 435,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	52 500,00 €
2014	Soutien régional en faveur des Groupements de Créateurs Franciliens et de l'ANGC	52 500,00 €
2015	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	25 000,00 €
2015	Animation et coordination du Pacte pour le développement du territoire	23 233,50 €
2015	Demande de subvention Programme opérationnel régional FSE-FEDER	104 495,48 €
2015	Développeurs de l'apprentissage	50 000,00 €
2015	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes (CR46-14)	10 000,00 €
2015	Lutte contre les discriminations dans la formation et l'emploi (CR46-14)	12 475,00 €
2015	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	60 000,00 €
2015	Soutien aux points d'accueil à la création et au développement d'entreprise - PACE	15 000,00 €
2015	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi (CR46-14)	7 000,00 €
2015	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	55 600,00 €
2015	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France (CR46-14)	32 500,00 €
2015	Soutien régional en faveur des Groupements de Créateurs Franciliens et de l'ANGC	60 000,00 €
2016	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	22 000,00 €
2016	Actions expérimentales sécurisation parcours de formation tournés vers l'emploi	40 560,00 €
2016	Développeurs de l'apprentissage	75 000,00 €
2016	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	60 000,00 €
2016	Programme Opérationnel Régional FSE - ITI Axe 3	278 355,63 €
2016	Soutien aux points d'accueil création et développement d'entreprise – labellisation PACE+	25 000,00 €
2016	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	4 075,00 €
2017	Développeurs de l'apprentissage	25 000,00 €
2017	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises et les Associations	30 000,00 €
2017	Soutien régional en faveur des Groupements de Créateurs Franciliens et de l'ANGC	30 000,00 €

	Montant total	1 417 887,06 €
--	---------------	----------------

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014283
--

Commission permanente du 18 octobre 2017

Objet : PDEL C : SOUTIEN DE LA FILIERE SERVICES A LA PERSONNE EN SEINE-SAINT-DENIS, DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI VIA LA PLATEFORME EVOLIA 93
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	110 000,00 €	22,73 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191006-400
19100605- Soutien aux projets de développement économique locaux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EVOLIA 93
Adresse administrative : 2 RUE LOUIS NADOT
93500 PANTIN
Statut Juridique : Association
Représentant :

Date de publication au JO : 19 novembre 2009

N° SIRET : 50274768600025

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés
Rapport Cadre : CR86-07 du 27/09/2007

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : il s'agit d'assurer la continuité de l'action d'EVOLIA 93, soutenue par la Région en 2016, et des actions déployées auprès des demandeurs d'emploi.

Objectifs :

Soutien de l'emploi et de la filière des services à la personne en Seine-Saint-Denis.

Le présent projet vise à poursuivre les actions en faveur de la sécurisation des parcours d'insertion en emploi dans le domaine des services à la personne.

Evolia93 développe depuis 2 ans un parcours intégré allant de la sensibilisation à l'orientation vers la

formation pré qualifiante, qualifiante et en direction de l'emploi au sein du département de la Seine-Saint-Denis. En 2016, en lien avec les partenaires de l'emploi et de la formation, Evolia93 a ainsi réalisé 17 actions de sensibilisation aux métiers de l'aide à domicile qui ont bénéficié à 397 personnes.

Neuf pôles d'orientations ont été réalisés, touchant ainsi 116 personnes orientées vers la formation ou l'emploi directement, par le biais des job-dating organisés par la plateforme à destination de ses adhérents.

Enfin, 218 entretiens ont été réalisés dans le cadre des jobs dating d'EVOLIA dont 32 se sont transformés en emploi.

La poursuite de l'action d'Evolia93 doit permettre de consolider les parcours professionnels, de réduire les ruptures de parcours de formation, de sécuriser l'insertion en emploi et de limiter les problématiques de gestion des ressources humaines au sein des structures employeuses.

L'action d'Evolia93 permet de renforcer l'action de formation professionnelle de la Région en permettant de mieux identifier les bénéficiaires en amont des entrées en formation.

A ce titre Evolia93 a établi des conventions avec 12 organismes de formation inscrits dans le programme régional.

L'appui financier de la Région Ile de France permettra enfin de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires dans leur parcours de formation avec un suivi systématisé 1 mois et 3 mois après les actions, et de faire appel à des prestataires ayant une expertise dans la filière des SAP qui pourront :

- Accompagner les personnes dans l'élaboration de leur bilan professionnel,
- Etablir un parcours de formation individualisé (orientation qualitative, diagnostic linguistique...).

Contexte :

Créée en 2008 à l'initiative du Conseil Départemental 93, Evolia 93, la plateforme de services à la Personne, a pour vocation de structurer et de professionnaliser la filière, dont les besoins en recrutement sont importants, à l'échelle du département.

Evolia93 fédère en 2017, 62 structures de services à la personne, dont 95% sont autorisées à intervenir auprès de publics fragiles (27 entreprises, 27 associations et 8 CCAS).

La plateforme EVOLIA 93 est l'interface entre les employeurs du secteur de l'aide à domicile et les demandeurs d'emploi.

Description :

Le projet vise à accompagner la plateforme EVOLIA 93 à poursuivre les actions qu'elle a déployées pour structurer et professionnaliser la filière SAP en Seine Saint Denis et développer un programme d'action en matière de sécurisation des parcours d'insertion.

L'action menée se décline en 3 axes :

- **Axe 1 : Pôle information sur les métiers**, diagnostic (consolidation du projet professionnel), orientation (formations pré-qualifiantes-qualifiantes/VAE/emploi) et construction du parcours de formation.

L'objectif de cet axe est d'accueillir le public en recherche d'emploi et de lui proposer un parcours intégré et sécurisé pour le préparer à rentrer en formation pré-qualifiante ou qualifiante. Les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, les maisons de l'emploi, les PLIE et Missions Locales, le Conseil Départemental) sont informés de l'offre de parcours et orientent le public vers Evolia93.

- **Axe 2 : Pôle de suivi vers et dans l'emploi et de sécurisation des parcours des salariés**

•1ème phase du parcours : orientation vers l'emploi

Intervention d'Evolia93 au sein des centres de formation pour présenter les structures d'aide à domicile qui recrutent, les attendus des employeurs, les techniques de recrutement.

•2ème phase du parcours : accompagnement dans l'emploi

Mise en place d'un suivi téléphonique des candidats une fois leur insertion en emploi pour sécuriser leur insertion.

- **Axe 3 : Coordination avec les acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle.**

•Sessions de Sensibilisations aux évolutions des métiers et informations sur les formations du territoire à destination des prescripteurs de l'emploi (les référents Pôle Emploi, des Maisons de l'Emploi, des Projets de Ville RSA) :

L'objectif de ces sessions d'information auprès des professionnels est de leur proposer un récapitulatif du panel des métiers et des formations, de revenir sur les prérequis attendus par les employeurs.

•Organisation d'un événement spécifique au service à la personne sur le territoire de la Seine Saint Denis dédié à la filière des services à la personne « Mon emploi dans l'aide au domicile » sur une journée complète (matin et après-midi) en lien avec les partenaires de l'emploi et de la formation.

Il s'agit d'une démarche qui a pour objectif de promouvoir la filière de l'aide à domicile et de permettre aux dirigeants des services d'aide à domicile de rencontrer des candidats ayant une expérience ou une formation dans le secteur.

Cette journée dédiée aux services à la personne et aura pour objectifs

- Préparer à l'emploi des candidat(e)s sur les métiers du domicile
- Faciliter la mise en relation avec les employeurs du territoire pour des personnes ayant une certification ou de l'expérience dans le secteur.

Moyens mis en œuvre :

Les moyens humains affectés : Direction à 35% de son temps de travail, Assistante administrative à 20%, une chargée de mission à 45%

Il sera également fait appel à des prestataires ayant une expertise dans la filière des SAP.

Intérêt régional : Cette action contribue à la compétitivité des acteurs de la filière SAP et a pour objectif de déployer des outils de rapprochement de l'offre et de la demande d'emplois sur un secteur en tension. Elle permettra de limiter les ruptures de parcours de formation, de sécuriser l'insertion en emploi et de limiter les problématiques de gestion des ressources humaines au sein des structures employeuses. Elle participe à la structuration d'une offre de services dédiée aux organismes de services à la personne dans chacun des 8 départements d'Ile-de-France.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 2 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Public(s) cible(s) :

Les principaux bénéficiaires de l'action sont les demandeurs d'emploi ayant exprimé un souhait

d'orientation vers le secteur des services à la personne. Indirectement, les structures employeuses et les particuliers employeurs bénéficieront de l'arrivée de professionnels à la motivation plus sûre.

Détail du calcul de la subvention :

Au titre du PDEL-C, le niveau d'intervention est plafonné à 50% des dépenses éligibles dans une limite de 50 000 euros par an. Dans le cas présent, le coût global de cette opération est de 110 000 euros et un financement est demandé à hauteur de 25 000 euros, soit 22,73 %.

Il s'agit de la 3e année d'intervention dans le cadre de ce PDELC.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel	89 800,00	81,64%	Région Ile-de-France	25 000,00	22,73%
Prestations extérieures	20 200,00	18,36%	CGET	55 000,00	50,00%
Total	110 000,00	100,00%	CD 93	25 000,00	22,73%
			Communautés d'agglomérations de Seine-Saint-Denis	5 000,00	4,55%
			Total	110 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	10 000,00 €
2018	15 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	30 806,00 €
2015	Accompagnement VAE renforcé	16 092,00 €

2016	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
	Montant total	71 898,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014167
--

Commission permanente du 18 octobre 2017

Objet : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES SERVICES A LA PERSONNE DANS LE VAL D'OISE - PDELC ANNEE 2

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	164 045,60 €	15,24 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191006-400
19100605- Soutien aux projets de développement économique locaux

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MEEVO MAISON DE L'EMPLOI DE ROISSY
PAYS DE FRANCE
Adresse administrative : 22 BIS RUE DU DOCTEUR PAUL BRUEL
95380 LOUVRES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Ilhame Moustachir, Présidente

Date de publication au JO : 21 avril 2007

N° SIRET : 49828012200025

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés
Rapport Cadre : CR86-07 du 27/09/2007

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le démarrage anticipé est sollicité pour ne pas interrompre la dynamique engagée depuis 01/09/2016 par la Maison de l'emploi de Roissy Pays de France.

Contexte :

La Région Ile-de-France soutient fortement le développement du secteur des services à personne, dans le cadre de ses politiques de formation, d'apprentissage, des lycées et de développement économique. Afin de répondre aux enjeux d'adéquation de la main d'œuvre aux besoins des organismes SAP, de turn-over dans le secteur lié entre-autres à une méconnaissance initiale des métiers, de qualité des services et de soutien aux professionnels, la Région a ainsi contribué à la création de plates-formes départementales, aux côtés de l'Etat (UT de la Direccte) et des conseils départementaux.

Dans le Val d'Oise, une plateforme SAP portée par la M2E95 a été mise en place en 2016 afin de proposer une offre globale en direction des :

- Employeurs OSP ;
- Salariés ;
- Demandeurs d'emploi ;
- Particuliers employeurs.

La première année d'activité a notamment été consacrée à :

- La création de la plateforme et la mobilisation des professionnels et partenaires
- La définition d'une offre de services adaptée aux réalités locales et aux besoins des professionnels
- La structuration de la filière et l'animation du réseau

Des premières actions concrètes destinées aux professionnels ont été menées en matière d'appui au recrutement, de professionnalisation des demandeurs d'emploi ou de sensibilisation aux risques professionnels.

Objectifs :

La sollicitation du soutien régional pour 2017-2018 vise à renforcer le déploiement de l'offre de services de la plateforme UNISAP 95 auprès des professionnels de la filière.

Dans le cadre de la poursuite des actions menées depuis 2016, il s'agira sur 2017-2018 de déployer la plateforme SAP « UNISAP 95 » autour de 3 axes :

- Accompagnement de la compétitivité économique, organisationnelle et sociale des OSP
- Animation du réseau et des acteurs à l'appui du développement de la filière SAP sur le 95
- Création d'un pôle ressources départemental à l'appui du développement des SAP

Description :

Axe 1 : Accompagnement à la compétitivité économique, organisationnelle et sociale des organismes de Services à la Personne (OSP)

Action 1 : L'accompagnement des organismes

- Rendez-vous individuels et autodiagnostic par l'URSAP (sensibilisation, analyse du plan d'actions, identifications des besoins...)
- Mise en place d'événements collectifs (ateliers et/ou formation sur les thèmes de l'évaluation interne, la loi à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV), les conventions collectifs des SAP...)

Action 2 : Le soutien aux politiques de recrutement

- Appui aux recrutements individuels ou collectifs (aide au « profilage » des candidats, création d'une CV thèque, appui à l'organisation de recrutements collectifs)
- Professionnalisation de nouveaux collaborateurs allocataires RSA ou demandeurs d'emploi (POEC, Passerelles, Contrat de professionnalisation...)

Action 3 : Le développement des ressources internes à l'appui de la pérennisation des OSP

- Le développement d'un outillage adapté au secteur (boîte à outils dédiés au SAP, accompagnement des

encadrants...)

- Sensibilisation et information sur la prévention des risques professionnels (mise en place de formation/information collectives, aide à la mobilisation des dispositifs de formation...)

Axe 2 : Animation du réseau et des acteurs à l'appui du développement de la filière SAP sur le 95

Action 1 : Animation du réseau et appui au fonctionnement des différentes instances :

- Comité de pilotage, comité de suivi opérationnel...)
- Gestion administrative (préparation, comptes rendus...).
- Réalisation de supports de communication, bilans des actions...
- Réalisation d'entretiens et de rendez-vous individuels avec les acteurs de la branche pour ajuster l'offre de services déployée par la plateforme ;
- Articulation des actions des différents partenaires afin de faciliter la mise en œuvre du plan d'action ;
- Plan de communication de la Plateforme RH SAP en direction des différentes cibles (organismes, acteurs, organismes de formation...) ...

Action 2 : Complémentarité et renforcement des actions du GIDAD, des plateformes ressources humaines du 95 et de l'URSAP :

- Coordination du réseau de partenaires (cercle restreint au GIDAD et au Plateformes RH d'AVEC, Réflexe 95, maison de l'emploi de Roissy Pays de France)
- Elaboration de conventions de cadrage du partenariat
- Participation aux réunions / travaux de l'URSAP (capitalisation et déploiement des outils régionaux de l'URSAP, évaluation et suivi.

Action 3 : Information et sensibilisation des prescripteurs

- Mise en place d'actions de sensibilisation

Action 4 : Elaboration d'une charte

- Définition des modalités de fonctionnement et d'engagement réciproques entre la plateforme SAP et les stagiaires signataires de la charte

Axe 3 : Création d'un pôle ressources départemental à l'appui du développement des SAP

Action 1 : Création d'un site internet :

- Phase d'élaboration du site (suivi des travaux en concertation avec la commission, alimentation du site, renforcer le site par les réseaux sociaux)
- Phase de « maintenance » des informations diffusées (constituer et développer la boîte à outils RH, collecter les articles en liens à la thématique, appui à la promotion de la plateforme et de la filière, mise en ligne de l'outil régional d'auto diagnostics...)

Action 2 : Recensement des ressources du territoire :

- Création d'un annuaire des acteurs institutionnels SAP, des acteurs professionnels
- Fiche métiers de l'URSAP, fiche technique de la FEPEM...
- Réalisation d'une typologie des activités des OSP

Action 3 : Promotion de la formation continue et des parcours professionnels dans ce secteur :

- Les offres de formations ;
- Le financement de la formation
- Les modalités d'accès à l'emploi ;
- Fiches métiers

Indicateurs:

- Nombre de structures SAP sensibilisés et nombre d'adhésions à la plateforme ;
- Nombre d'entreprises SAP ayant participé aux réunions/événements thématiques ;
- Nombre d'actions/événements (forums / rencontres...) organisés;
- Nombre de personnes accueillies et informées dans les réunions collectives ;
- Nombre d'actions collectives organisées ;
- Nombre d'accompagnements réalisés.

Moyens mis en œuvre :

Moyens mis en œuvre :

- Un responsable de projet SAP: 1 ETP
- Un assistant : 0,5 ETP
- Gestion administrative et financière, représentation, management : 0,13 ETP

Intérêt régional :

- Structuration d'une offre de services dédiée aux organismes de services à la personne dans les 8 départements d'Ile-de-France
- Appui au recrutement et à la sécurisation des parcours dans la filière SAP
- Consolidation du modèle économique des organismes SAP

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Public(s) cible(s) :

Employeurs OSP ; Salariés ; Demandeurs d'emploi ; Particuliers employeurs.

Détail du calcul de la subvention :

Au titre du PDELC, le niveau d'intervention est plafonné à 50% des dépenses éligibles dans une limite de 50 000€ par an. Dans le cas présent, le coût global de cette opération est de 164 045,60 €. Un financement est demandé à hauteur de 25 000 €, soit 15,24 % du montant total de la base subventionnable.

Localisation géographique :

- CA ROISSY PAYS DE FRANCE (95-VAL D'OISE)

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	300,00	0,18%	Etat	68 009,32	41,46%
Services extérieurs	27 875,00	16,99%	Région	25 000,00	15,24%
Rémunération des personnels	126 296,75	76,99%	FSE	71 036,28	43,30%
Autres services extérieurs	2 279,60	1,39%	Total	164 045,60	100,00%
Impôts et taxes	7 294,25	4,45%			
Total	164 045,60	100,00%			

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	12 500,00 €
2018	12 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Passerelles entreprises	140 286,87 €
2014	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	46 175,74 €
2014	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi (CR46-14)	8 000,00 €
2015	Passerelles entreprises	212 904,00 €
2015	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	46 175,74 €
2016	Passerelles entreprises	178 244,00 €
2016	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises	46 175,74 €
2016	Programme Qualifiant Territorialisé (PQT)	63 945,00 €
2016	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
2017	Plateformes de Services Ressources Humaines pour les Petites Entreprises et les Associations	23 000,00 €
	Montant total	789 907,09 €